

[Text]

say that the investment was of a net benefit to Canada or a benefit to Canada.

Mr. Gillespie: I think probably Mr. MacKay would like to argue the case of significant benefit for the example you have just chosen, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: I do not know. I would agree with him that it is a benefit to Canada but whether it is a significant benefit—that is the red flag word that I suggest to you would be far better to take out.

Mr. Gillespie: I would say it is pretty darn significant . . .

Mr. MacKay: We are very happy to have it, Mr. Chairman.

Mr. Gillespie: I think it is very significant in the area where it went in.

Mr. Blenkarn: That is not the point, Mr. Chairman.

Mr. Gillespie: Well you are approaching this from the point of view of some sort of . . .

Mr. Blenkarn: The totality of Canada.

Mr. Gillespie: We are trying to approach this from the point of view of the practical working of a bill. If an investment is going into an area or a region where there is going to be a significant benefit, fine; that will meet the test. I have said that over and over again.

The Vice-Chairman: Are you through, Mr. Blenkarn?

Mr. Blenkarn: Yes. Thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Danson.

Mr. Danson: I was not sure if we were discussing initially "benefit" or "significant benefit", but "significant" is the point.

Mr. Hellyer: Perhaps the Minister could clarify if net benefit is significant benefit.

Mr. Lambert (Edmonton West): I am asking for guidelines to help you, Mr. Danson, and help me to determine what a significant benefit is.

Mr. Danson: Right. We are arguing about the word significant, then. I just wanted to clear that up. I got that from Mr. Blenkarn but I was not sure from Mr. Lambert's remarks.

I think Mr. Blenkarn is right. It is waving a flag. But I am not sure that that is not what we want to do, wave a red flag—or a red and white flag—to some extent. I think much of the effect of this bill is psychological. We want to indicate to the people that finally in Canada we do care.

Really, the sophisticated investors looking at control are not going into this lightly. They are going to have a pretty good idea of what is taking place in this Committee and what the Minister has said and what we consider significant benefit. I think it really boils down, to a large extent, to whether we want the bill, whether we want protection, and if so how much do we want it. And I think some of us want it very much.

[Interpretation]

Canada; en effet, vous allez vous heurter à des problèmes d'importation et d'exportation des pneus au Canada, ainsi qu'aux activités de l'industrie du caoutchouc en Ontario. Vous n'auriez pas autant de problèmes s'il vous suffisait de déterminer que tel investissement est un bénéfice net ou un simple bénéfice pour le Canada.

M. Gillespie: Je pense que M. MacKay voudrait vous répondre au sujet de l'exemple que vous venez de choisir, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Je ne sais pas. Je serais d'accord avec lui pour dire qu'il s'agit d'un bénéfice pour le Canada, mais quant à dire qu'il s'agit d'un bénéfice important . . . Il s'agit donc d'un mot dangereux que je vous conseille de supprimer.

M. Gillespie: Je pense qu'il s'agit d'un bénéfice très important . . .

M. MacKay: Et nous en sommes très heureux, monsieur le président.

M. Gillespie: Je pense donc que ce bénéfice est très important pour la région concernée.

M. Blenkarn: Ce n'est pas là la question.

M. Gillespie: Vous abordez ce problème . . .

M. Blenkarn: Je vois l'ensemble du Canada.

M. Gillespie: Nous essayons d'aborder ce problème du point de vue de l'application pratique de ce Bill. Si l'investissement effectué dans une région est considéré comme important pour cette région, eh bien cela suffit pour l'application du Bill. Je l'ai répété plusieurs fois.

Le vice-président: Avez-vous terminé, monsieur Blenkarn?

M. Blenkarn: Oui. Merci.

Le vice-président: Monsieur Danson.

M. Danson: Je ne sais pas très bien si nous discutons, au départ, du terme «bénéfice» ou «bénéfice important», mais c'est le qualificatif «important», qui est l'essentiel.

M. Hellyer: Le ministre pourrait peut-être nous préciser si un bénéfice net est un bénéfice important.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je demande des directives qui pourront vous être utiles, monsieur Danson, et qui m'aideront à déterminer ce qu'est un bénéfice important.

M. Danson: Très bien. Nous discutons du qualificatif «important». Je voulais simplement obtenir des précisions.

Je pense que M. Blenkarn a raison. Cela revient à hisser un drapeau rouge, qu'il soit rouge ou blanc d'ailleurs, mais je ne suis pas sûr que ce n'est pas ce que nous voulons faire. L'effet de ce Bill est avant tout psychologique. Nous voulons montrer aux gens que nous nous préoccupons de ce problème.

En fait, les investisseurs éclairés ne vont pas se lancer à la légère. Ils vont d'abord s'informer de très près de ce qui se passe dans ce Comité, de ce qu'a dit le ministre et de ce que nous considérons comme bénéfice important. La question est donc de savoir si nous voulons ce bill, si nous voulons nous protéger, et, si oui, dans quelle mesure. Certains d'entre nous voudraient des mesures de protection importantes.